



Communiqué de presse – 23.12.2020

## Des producteurs créatifs proposent 39 nouvelles spécialités labélisées

**La gamme de produits labélisés « Produits des Parcs suisses » sur le territoire du Parc Chasseral a pris de l'ampleur en 2020 avec deux nouveaux types de produits, de la bière et du pain. Trente-neuf nouvelles spécialités sont venues enrichir la palette de ces délices du terroir disponibles dans plusieurs points de vente sur le territoire du Parc.**

Avec de nouvelles collaborations et 39 produits supplémentaires labélisés en 2020, le Parc Chasseral compte désormais 166 spécialités portant le label « Parcs suisses ». Leur variété s'étoffe également, avec l'apparition de bières et de pains labélisés, fruits d'un intense travail d'innovation et d'une forte implication de la part des producteurs.

À Mont-Tramelan, Nadine Gerber a ainsi labélisé la farine du blé récolté cette année dans son exploitation agricole. Elle l'utilise pour confectionner une jolie gamme de six pains différents. À Orvin, la Brasserie BLZ Company a collaboré avec les agriculteurs Maud et Thomas Lécho, qui ont cultivé de l'orge. Maltée à la coopérative « La Malticulture », à Delémont, cette matière première totalement régionale sera utilisée par la brasserie pour élaborer deux mousses orvinoises : la « Jurassic Barley », une bière blonde déjà existante et désormais labélisée. La nouvelle bière blanche bien-nommée « Chasseral » pourra quant à elle être dégustée dès ce printemps.

À Orvin encore, la Distillerie de l'Echelette propose à présent onze eaux-de-vie à base de matières premières provenant à 100% du Parc Chasseral. Elle s'est associée à la société d'arboriculture locale afin de confectionner du jus de pomme, en valorisant plusieurs centaines de kilos de pommes récoltées en septembre 2020 par des classes de Bienne et environs dans le cadre de chantiers nature organisés par le Parc.

Producteurs déjà actifs dans le Parc, la Boucherie Junod et la Fromagerie de la Suze, à Corgémont, la Boucherie Vuitel, à Cormoret, et la Fromagerie de la Chaux d'Abel ont eux aussi ajouté des spécialités fromagères et carnées à la liste des produits portant le label « Produits des Parcs suisses ». Du côté de Neuchâtel, les agricultrices Danielle Rouiller (Cernier) et Valérie Thiébaud (Lignièrès) ont labélisé des pâtes « campanelles » à base d'épeautre, ainsi que des farines d'amidonnier et de petit-épeautre.

Plusieurs points de vente dans le Parc Chasseral proposent un bel assortiment de ces produits labélisés. La plupart sont aussi disponibles chez les producteurs et une partie de ces spécialités est identifiable par le carré vert des Parcs suisses. Les producteurs sont à retrouver sur le site [parcchasseral.ch](http://parcchasseral.ch)

## Le label produits « Parcs suisses », la garantie de produits locaux et durables

Tous les produits labélisés dans le Parc Chasseral respectent le cahier des charges des marques régionales « Jura bernois Produits du terroir » ou « Neuchâtel Vins et Terroir ». Délivré par l'Office fédéral de l'Environnement, le label « Produit des Parcs suisses » garantit des produits nés et travaillés dans le Parc Chasseral, dans une éthique de développement durable.



Légende : À Mont-Tramelan, Nadine Gerber a fait moudre le blé de son exploitation pour en faire de la farine panifiable. © Nadine Gerber



Légende : Nadine Gerber confectionne différentes sortes de pain à base de farine du blé de son exploitation à Mont-Tramelan. © Nadine Gerber



Légende : Arthur Balz, de la Brasserie BLZ Company en compagnie de l'agriculteur Thomas Léchet, lors de la récolte de l'orge à Orvin. © Brasserie BLZ Company



Légende : la bière blonde « Jurassic Barley » brassée à partir d'orge cultivé à Orvin sera disponible au début de l'année 2021. © Brasserie BLZ Company

### Infos & contacts :

Melissa Anderson (Communication et terroir)

[melissa.anderson@parcchasseral.ch](mailto:melissa.anderson@parcchasseral.ch)

+41 (0)32 942 39 57 / +41 (0)76 595 79 74



*Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 38'000 ha et rassemble 21 communes (18 BE et 3 NE) engagées pour une première période de dix ans.*